

Le 28 décembre 2016 à 20h00, Guy Batherosse, Maire ouvre la séance, 9 conseillers sont présents, il excuse les conseillers absents dont deux ont donné pouvoir, puis donne lecture du compte rendu de la dernière réunion, suivent les signatures.

Le Maire informe de l'ordre du jour :Plu, choix d'un nouveau bureau d'études, Sécurité routière, Liaison Capdenac-Paris par le train, questions diverses.

Plu choix du bureau d'études

Le maire rappelle que le bureau d'études choisi en janvier 2015 n'est à ce jour plus en mesure d'exécuter les prestations du marché, et qu'après consultation, il propose de travailler avec le Cabinet Paysage, basé à Balma.

En parallèle, le maire informe des conséquences sur l'urbanisme liées au nouveau périmètre de la communauté de communes du Grand Figeac, puisqu'en intégrant la communauté de communes du Haut Ségala, compétente en matière de PLU (PLU Intercommunal), le nouveau Grand Figeac devient compétent en la matière, et ainsi maître d'ouvrage de tous les PLU communaux en cours.

Sécurité routière :

le maire informe que suite aux événements dramatiques survenus sur la RD 840 au carrefour de la zone du Couquet, une réunion de crise a eu lieu entre les services de l'Etat, du Département, de la Communauté de communes et de la commune pour la mise en place d'un aménagement de sécurité sur cette zone. Il se traduit par le remplacement des « cédez le passage » par des panneaux « stop » aux intersections avec la RD 840, d'une zone à « 50 km/h » aux abords de la zone commerciale sur la RD 840, de la mise en place de panneaux de signalisation « carrefour dangereux » et de bornes pour empêcher de tourner à gauche pour les véhicules sortant de la zone. Avant la fin du mois de janvier, un giratoire provisoire sera installé, et le dossier de giratoire définitif est lancé.

Avis sur le service ferroviaire

Pour assurer les travaux sur la ligne Polt, la SnCF prévoit de fermer toutes les nuits les deux voies de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse sur une période de deux à quatre ans. En raison de ces travaux, elle envisage de faire circuler le train de nuit Rodez-Capdenac-Figeac-Paris via Toulouse et Bordeaux avec un départ de Rodez à 20h30 et retour arrivée à Rodez à 09h40 au lieu de 06h17. Si ce projet est mis en œuvre, le train ne desservirait plus les gares de l'Aveyron et du Lot entre Rodez et Brive.

Le Conseil Municipal demande à la SnCF de faire circuler ce train via Brive-Périgueux et Coutras pendant toute la durée des travaux de la ligne Polt afin de maintenir dans des créneaux horaires satisfaisants la desserte des gares de l'Aveyron et du Lot pour un service public ferroviaire répondant aux besoins des usagers.

Questions diverses

Maternité de Decazeville

Le maire informe le Conseil de la motion pour le maintien de la maternité à l'hôpital de Decazeville.

Il précise que l'éloignement des maternités est de plus en plus important, la plus proche devient Villefranche de Rouergue et qu'ensuite c'est Cahors ou Rodez ce qui demande un minimum d'une heure de transport.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal est favorable, à l'unanimité à la réouverture du service maternité à l'hôpital de Decazeville.

Smirtom : le syndicat est dissous au 31 décembre 2016 et devient compétence communautaire.

CCAS : cadeaux de Noël : les remerciements sont unanimes.

A 21h20, la séance est levée.